

## Centrale Toulouse : nouveau projet dans le cadre d'un EPE porté par Toulouse 3 détaillé par C. Xuereb

News Tank Éducation & Recherche -  
Paris - Interview n°318200 - Publié le 13/03/2024 à 18:06

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 15/03/2024 à 09:24



© Toulouse INP



Écoutez cet article

00:00

00:00  

« Je fais partie de ceux qui ne croient pas en l'immobilisme. Certains veulent attendre de savoir si en 2028 une nouvelle réglementation permettra de reprendre la transformation, quand les possibilités actuelles pour la création d'EPE (Etablissement public expérimental) seront closes ; et cela, pour que la Comue (Communautés d'universités et d'établissements) puisse sortir directement sous forme de grand établissement. Je préfère avancer dans le cadre des règles actuelles de l'État », déclare [Catherine Xuereb](#), présidente de Toulouse INP (Institut national polytechnique), à

News Tank, le 13/03/2024.

Elle s'exprime sur le projet de transformation de Toulouse INP, établissement constitué de six écoles d'ingénieurs (Ensat (École nationale supérieure d'agronomie de Toulouse), Enseeiht (Ecole nationale supérieure électronique électro-technique informatique hydraulique Toulouse), Ensiacet (École nationale supérieure des ingénieurs en arts chimiques et technologiques), Enit (Ecole nationale d'ingénieurs de Tarbes), ENM (Ecole nationale de la météorologie), et Purpan), en Centrale Toulouse Institut, débuté en juillet 2022.

Face à des réticences internes, exprimées dans des instances, ce (Conseil d'école) projet a évolué depuis en un autre scénario : une école Centrale à l'extérieur de l'INP, dotée d'une personnalité morale et juridique, dans le cadre d'un EPE porté par l'Université Toulouse 3 Paul Sabatier.

Le projet a été présenté en directoire élargi de l'Université de Toulouse le 01/03/2024. « Il s'agit d'une réflexion collective, pour que ce ne soit pas un EPE imposé à l'ensemble du collectif toulousain. Sans cela, l'EPE en soi n'aurait pas une valeur ajoutée suffisante pour tout le site de Toulouse. Il faut par ailleurs qu'il puisse être le réceptacle de certaines ambitions d'autres établissements du site. »

Par ailleurs, interrogée sur sa volonté de se présenter aux élections qui doivent mettre en place une nouvelle présidence à l'INP à l'été 2024, Catherine Xuereb indique que « la question ne se pose pas actuellement ».

---

## L'enjeu du calendrier avec la fin des expérimentations

### **En mai 2023, le projet de transformation de Toulouse INP en Centrale Toulouse Institut, soumis à un CA exceptionnel, n'a pas reçu de majorité qualifiée. Un conseil d'école de l'Enseeiht s'était alors prononcé pour reprendre le flambeau. Comment a évolué la situation depuis ?**

À la suite du CA de l'INP du 22/05/2023, qui a arrêté le projet malgré une majorité de voix favorables, mais en l'absence de majorité qualifiée qui aurait permis de poursuivre le projet, l'Enseeiht l'a repris à son compte. L'école a travaillé sur le projet durant toute cette période, avec plusieurs conseils d'école dédiés, jusqu'au 15/12/2023.

Un conseil d'école a alors voté, à 80 %, une motion demandant la création d'une école Centrale et posant des scénarios et un certain nombre de valeurs ou de points d'attention. Cette motion a été amenée au CA de l'INP et lui était adressée pour instruction.

### **Quels étaient les scénarios possibles pour la poursuite du projet ?**

Trois scénarios étaient initialement envisagés :

- **Deux scénarios où l'école était créée en dehors de l'INP** : le premier avec une personnalité morale et juridique apportée directement par l'État à la création ; le second en s'abritant dans une personnalité morale et juridique déjà existante.
- **L'autre avec la création d'une nouvelle école à l'intérieur de l'INP**. Dans ce cas, l'Enseeiht prenait deux trajectoires : une partie des personnels et diplômés qui restent dans l'Enseeiht ; et l'autre partie qui se consacre à un programme centralien au sein de Toulouse INP.

Mais cette dernière voie a été refusée par l'INP, car l'exigence de changer de marque et quitter le groupe INP pour l'ensemble des écoles, ajoutée à la nécessité de changer de statut et de composer un CA avec une forte représentation des membres externes, n'était pas acceptable par une partie des acteurs.

### **Aucun de ces scénarios n'a donc été retenu ?**

En tant que responsable d'établissement, comme plusieurs scénarios étaient envisagés, j'ai préféré demander une instruction pour que la création puisse se faire sur notre périmètre. Plusieurs assemblées générales et conseils d'écoles se sont tenus, dans les différentes écoles et campus. Et l'idée qu'il était difficile d'instruire un scénario où la création se faisait au sein de l'établissement remontait régulièrement.

Le 06/02/2024, j'ai proposé l'organisation d'un séminaire exceptionnel avec les représentants des conseils d'école, des étudiants, et le CA de l'INP pour travailler à l'ensemble des hypothèses, afin de produire un document de synthèse et une analyse des scénarios à envisager, qui donnerait lieu à un document mis à disposition de tous. Cela aurait permis d'interroger l'ensemble des personnels sur le niveau d'acceptabilité des différents scénarios.

Le CA de l'INP a voté contre ce projet, avec 13 voix contre et 12 favorables. Nous avons travaillé à trouver une issue, en sentant bien que le projet de création en interne d'une école Centrale n'avait plus sa place. Après deux ans d'instruction, toutes les émanations montrent un attachement tout à fait respectable d'une partie de l'établissement dans son identité d'INP.

C'est donc plutôt le scénario d'une école Centrale en dehors de l'INP qui a été repris par le conseil d'école de l'Enseeiht.



Le projet de création en interne d'une école Centrale n'avait plus sa place »

## Quelle est la nouvelle formule envisagée, s'il doit y avoir une création d'une école Centrale Toulouse ?

Sur le site, nous sommes confrontés au calendrier et à la fermeture du portillon de l'ordonnance de 2018 sur la création des EPE qui va intervenir en 2025. Il n'y avait pas de projet viable sur le site permettant dans les temps impartis de créer un EPE embryon d'une future université de Toulouse.

A donc germé une proposition qui pourrait être que l'Université Toulouse 3 Paul Sabatier, la plus grosse université du site et la plus légitime du point de vue de sa force scientifique, puisse s'emparer de cette réflexion de créer un EPE concomitamment à la création d'une école Centrale qui pourrait en être établissement-composante. Elle serait dotée d'une personnalité morale et juridique.

## Ce format pourrait faire évoluer une partie du site toulousain, dont les contours institutionnels sont relativement complexes...

Cette possibilité a été présentée en directoire élargi de l'Université de Toulouse le 01/03/2024, comme étant un projet simple mais ambitieux. Sa mise en œuvre n'est pas très compliquée dans la mesure où ce serait une école d'ingénieurs qui se crée comme établissement composante d'un EPE.

Elle travaillerait pendant son élaboration et l'expérimentation avec l'ensemble de la Comue (Communautés d'universités et d'établissements) Université de Toulouse pour préparer les modalités de son futur et inventer une gouvernance qui permettrait intelligemment que, dans un second temps, les autres établissements du site se positionnent par rapport à cet EPE.

Il s'agit d'une réflexion collective, pour que ce ne soit pas un EPE imposé à l'ensemble du collectif toulousain. Sans cela, l'EPE en soi n'aurait pas une valeur ajoutée suffisante pour tout le site de Toulouse. Il faut par ailleurs qu'il puisse être le réceptacle de certaines ambitions d'autres établissements du site.

Des échanges sont en cours avec nos collectifs, nos personnels et les étudiants sur cette idée. Nous sommes à un stade d'appropriation, même si l'horloge tourne très vite.

La Comue est convaincue que c'est le projet le plus simple et dont la faisabilité existe encore, même si elle est compliquée dans les temps impartis extrêmement courts. Le site peut encore aussi décider de ne rien jouer. Mais cette option semble être la dernière carte crédible.



Il s'agit d'une réflexion collective »

Je fais partie de ceux qui ne croient pas en l'immobilisme. Certains veulent attendre de savoir si en 2028 une nouvelle réglementation permettra de reprendre la transformation, quand les ouvertures actuelles pour la création d'EPE seront refermées. Et ce, pour que la Comue puisse sortir directement sous forme de grand établissement. Je préfère avancer dans le cadre des règles actuelles de l'État.

## Cette transformation nécessiterait donc de faire une scission, avec des personnels qui quitteraient l'Enseeiht pour rejoindre la nouvelle école Centrale : cela est-il réaliste ?

Un travail se fait au niveau de l'Enseeiht pour voir dans quelle mesure un programme pédagogique peut cohabiter avec des formations de spécialité, qui ont toute leur légitimité. Il s'agit de voir au sein de cette très grosse école qu'est l'Enseeiht (plus de 500 ingénieurs diplômés chaque année) la place qui pourrait être donnée, ou pas, à ce projet de création d'école Centrale, après avoir consulté les personnels.

La solution qui est proposée aujourd'hui est assez élégante, car elle permettrait à une grande partie de l'établissement de rester dans sa trajectoire INP et prendre son temps pour envisager son positionnement futur sur l'EPE, que ce soit en restant dehors, ou en devenant établissement-composante ou associé. Et à une autre partie de l'établissement qui veut aller dans un projet de création d'une école Centrale de le faire -tout en faisant partie de la construction d'un projet d'EPE sur le site.

## Quelles sont les prochaines étapes pour valider cette option, un vote est-il encore nécessaire ?

C'est ce qui se dessine si ce projet, dont U.T.3 (Université Toulouse 3 Paul Sabatier) est cheffe de file, prend forme. Il y aura nécessité de voter à nouveau en CE (Conseil d'école) de l'Enseeiht, et en CA.

## Sur le reste du périmètre de l'INP, il n'y aurait donc pas d'autre évolution... Les autres écoles conserveraient leur fonctionnement actuel ?

Tout à fait. Sans oublier qu'il va prochainement y avoir des élections, avec un renouvellement des conseils. La campagne débute fin mars, et une nouvelle présidence arrivera à l'INP en juillet. Ce sera aux futures instances de cet établissement de travailler à dessiner leurs futures orientations, et notamment de leur positionnement par rapport à l'EPE s'il est créé.

## Prévoyez-vous de vous présenter à ces élections ?

La question ne se pose pas actuellement.



Une nouvelle présidence

arrivera à l'INP en juillet »

**Vous avez récemment rencontré la ministre de l'ESR (Enseignement supérieur et recherche), Sylvie Retailleau, pour discuter de ce projet. Quel est le positionnement du ministère sur ce sujet ?**

### ce sujet ?

Je ne veux pas parler à la place de la ministre. Elle attend de pouvoir prendre connaissance de ce que le site toulousain veut faire, et ne s'est pas engagée à soutenir tel ou tel projet. Il faut lui présenter une feuille de route ambitieuse, transformante et acceptée par le collectif, ou rien si c'est le choix général qui émane du site.

Cette feuille de route pour l'EPE qui devrait être élaborée, et dont [Odile Rauzy](#), présidente de l'université Toulouse 3 Paul Sabatier est cheffe de file naturelle, est le premier travail que nous sommes amenés à mener ensemble.

Les avis posés par l'ensemble de nos instances, CA d'UT3, de l'INP ou encore conseil d'école de l'Enseeiht, seront présentés à la ministre. S'il pouvait y avoir un avis porté par l'ensemble du directoire de la Comue Université de Toulouse, ce serait un point de plus à apporter au dossier.

La ministre ne nous a fermé aucune porte, mais il n'y a pas de consigne venant d'en haut. Ce sont avant tout des discussions sur des pistes qui restent à instruire en notre responsabilité d'acteurs. Il s'agit d'un projet complexe, qui est emboîté avec des enjeux qui impactent même des établissements qui ne seraient pas dans un projet initial. Il faut prendre tous ces éléments en compte.

« La ministre ne nous a fermé aucune porte »

### Quel est le positionnement du Groupe des écoles Centrale sur ce projet ?

Nous tenons le groupe des écoles Centrale au courant régulièrement. Ils font ce suivi à distance, mais ne sont pas du tout intrusifs par rapport à notre projet, tant qu'il respecte les points qu'ils nous ont explicités depuis le début : inclusion du programme pédagogique centralien, et l'existence d'une personnalité morale et juridique qui porte la marque Centrale avec un conseil d'administration constitué a minima de 50 % de personnalités extérieures.

Ils continuent à appuyer notre démarche, et l'idée de proposer qu'elle rentre dans l'EPE et soit un élément de la construction du site, est tout à fait accepté. Ils ont joué le jeu à Saclay avec Centrale Supélec et à Nantes avec Centrale Nantes, et sont prêts pour nous aider sur des éléments d'articulation de gouvernance qui fonctionnent déjà ailleurs.

### Que va-t-il advenir de la prépa T2, qui avait évolué au lancement du projet Centrale Toulouse, en 2022 ?

Quoi qu'il se passe dans les semaines ou mois à venir, cela ne remet pas en question la démarche Parcoursup et les élèves qui intégreront la prépa avec une sortie pour 2026 intégreront bien les écoles annoncées sur Parcoursup.

En plus des places qui sont réservées sur le périmètre de Toulouse INP, des places sont réservées pour les écoles Centrale, l'Isae (Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace) Supaero, l'Enac (École nationale de l'aviation civile) et nos partenaires de site.

Si une partie de l'Enseeiht était transformée d'ici là, elle continuerait à pouvoir accueillir des élèves de la prépa. En cas de création d'une école Centrale, il y aurait de la place pour s'appuyer sur l'évolution de la prépa T2, et d'avoir une prépa intégrée Centrale et une prépa des INP, qui irriguerait les écoles de l'INP de Toulouse et les autres écoles du groupe INP. Ce qui est important là-dedans, ce sont les élèves.



#### Catherine Xuereb

**Présidente @ Toulouse INP (Institut national polytechnique de Toulouse)**

**Directrice de Recherche CNRS au Laboratoire de Génie Chimique @ Ensiacet - Toulouse INP (École nationale supérieure des ingénieurs en arts chimiques et technologiques)**

Chevalier de l'Ordre national du mérite, elle a obtenu le prix Ademe des Techniques innovantes pour l'environnement (catégorie Dépollution de l'eau), en 2004

#### Parcours

Depuis juin 2020

[Toulouse INP \(Institut national polytechnique de Toulouse\)](#)  
Présidente

Depuis septembre 1990

[Ensiacet - Toulouse INP \(École nationale supérieure des ingénieurs en arts chimiques et technologiques\)](#)

Directrice de Recherche CNRS au Laboratoire de Génie Chimique

Janvier 2021 - décembre 2022

[France Universités](#)

Membre de la CP2U

Janvier 2021 - décembre 2022

[France Universités](#)

Vice-présidente de la Commission R&I

Avril 2012 - juin 2016

[Toulouse INP \(Institut national polytechnique de Toulouse\)](#)

Vice-Présidente Recherche et Valorisation

Février 2007 - avril 2012

Préfecture de Région Midi-Pyrénées

Chargée de mission Recherche et Enseignement Supérieur

2006 - 2007

[Toulouse INP \(Institut national polytechnique de Toulouse\)](#)

Directrice de la recherche

-

### Établissement & diplôme

1986 - 1989

[Toulouse INP \(Institut national polytechnique de Toulouse\)](#)

Titulaire d'un doctorat génie des procédés

1983 - 1986

[Ensiacet - Toulouse INP \(École nationale supérieure des ingénieurs en arts chimiques et technologiques\)](#)

Ingénieur diplômé

Fiche n° 28720, créée le 08/02/2018 à 15:51 - Màj le 13/03/2024 à 15:15



## Toulouse INP (Institut national polytechnique de Toulouse)

Membre du groupe INP.

**Catégorie :** Écoles d'ingénieurs

**Entité(s) affiliée(s) :**

- [Ensat - Toulouse INP \(Ecole nationale supérieure agronomique de Toulouse\)](#)

- [Enseeiht - Toulouse INP \(Ecole nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications de Toulouse\)](#)

### Adresse du siège

6 Allée Emile Monso  
31400 Toulouse France

### Général

Date de création

1969

|                             |  |
|-----------------------------|--|
| Statut                      | EPCSCP. A noter que Toulouse INP se transforme en école Centrale (vote du 12/07/2022), mais diplôme encore des élèves ingénieurs INP jusqu'en 2027.  |
| Tutelle(s)                  | Ministère en charge de l'enseignement supérieur  |
| Siège                       | Toulouse   |
| Composantes                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ensat (Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse),</li> <li>• Enseiht (Ecole Nationale Supérieure d'Electrotechnique, d'Electronique, d'Informatique, d'Hydraulique et des Télécommunications),</li> <li>• Ensiacet (Ecole Nationale Supérieure des Ingénieurs en Arts Chimiques et Technologiques),</li> <li>• Enit (Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tarbes),</li> <li>• ENM (Ecole Nationale de la Météorologie),</li> <li>• Purpan (Ecole d'Ingénieurs de Purpan).</li> </ul> <p>Depuis le 01/01/2017, l'ENVT n'est plus rattachée à Toulouse INP, elle devient partenaire.</p> |
| Regroupement d'appartenance | Comue UFTMP  |
| Présidence                  | Présidente : Catherine Xuereb  |

Fiche n° 2241, créée le 25/06/2014 à 11:42 - Màj le 13/12/2019 à 11:39



## Enseeiht - Toulouse INP (Ecole nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications de Toulouse)

Ecole d'ingénieurs post prépa, interne à Toulouse INP.

**Catégorie :** Écoles d'ingénieurs

**Maison mère :** [Toulouse INP \(Institut national polytechnique de Toulouse\)](#)

### Général

|                             |   |
|-----------------------------|---|
| Date de création            | 1907  |
| Statut                      | Ecole d'ingénieurs interne de Toulouse INP  |
| Tutelle(s)                  | Ministère en charge de l'enseignement supérieur   |
| Siège                       | Toulouse  |
| Regroupement d'appartenance | Toulouse INP. De plus, l'Enseeiht est associée à l'Institut Mines Télécom et en convention avec l'École polytechnique |
| Accréditations, labels      | Habilitée par la CTI  |
| Direction                   | Directeur : Jean-François Rouchon (prise de fonctions : janvier 2015)   |

## Etudiants ingénieurs en formation initiale

---

|         |       |
|---------|-------|
| 2016-17 | 1 076 |
| 2017-18 | 1 325 |
| 2018-19 | 1 376 |
| 2019-20 | 1 455 |
| 2020-21 | 1 501 |

Source(s) : Données certifiées CTI.

## Doctorants encadrés par des E-C ou chercheurs de l'école

---

|         |     |
|---------|-----|
| 2016-17 | 193 |
| 2017-18 | 300 |
| 2018-19 | 295 |
| 2019-20 | 290 |
| 2020-21 | 280 |

Source(s) : Données certifiées CTI

## Enseignants-chercheurs ou chercheurs permanents

---

|         |     |
|---------|-----|
| 2020-21 | 218 |
|---------|-----|

Source(s) : Données certifiées CTI

---

Fiche n° 9503, créée le 07/01/2020 à 03:09 - Màj le 09/01/2020 à 11:36